

■ **Acuramed Morges Sàrl**, à 1110 Morges, rue de la Gare 15, CH-550-1053880-4. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 13 mars 2008. But: toute activité quelconque en relation avec l'exploitation et le financement de centres de médecine traditionnelle chinoise et de bien-être situés à Morges ou dans la région morgienne (pour but complet cf. statuts). Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Selon déclaration des gérants du 13 mars 2008, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Capital social: CHF 20'000. Associés: Surer Marc-Antoine, président, et Surer Yan, tous deux d'Arisdorf, à Lausanne, chacun avec 90 parts de CHF 10, gérants avec signature individuelle, et Surer Jean-Marie, d'Arisdorf, à Bière, avec 20 parts de CHF 10. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel, à la dernière adresse communiquée.

Journal no 3517 du 18.03.2008  
(04399920 / CH-550.1.053.880-4)